

**Administration Communale
de Hesperange**

AVIS AU PUBLIC

Modifications du règlement général de la circulation

Il est porté à la connaissance du public que le collège des bourgmestre et échevins, lors de sa séance numéro 2026/37 du 12 octobre 2026, a édicté les modifications ponctuelles et à durée déterminée du règlement de circulation de la commune de Hesperange suivantes :

Référence	Objet
2026/37-1.4	Howald, Rangwee – travaux de grutage le 17.10.2026

Le texte desdites délibérations est à la disposition du public à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

Hesperange, le 16 octobre 2026.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le secrétaire,

Le bourgmestre,

Pour le secrétaire empêché,
le secrétaire adjoint,



Carole Becker

